

Mon avis sur le projet n°2 de circulaire de mission des professeurs documentalistes

Critères	Mes priorités	Version 2 du projet	Avis
Nombre des axes de mission		3 axes Ok	Beaucoup d'items qui sont mal attribués
Équilibre des axes et répartition des contenus		Mal équilibré	Axe 2 trop important Axe 3 dernier paragraphe concerne davantage l'axe 2
Pertinence des contenus	2	<i>Ok pour le champs d'expertise mieux défini</i> <i>Déséquilibre entre la mission d'enseignement et celle de gestion</i> <i>Axe 1-Pourquoi noter « le professeur documentaliste peut intervenir seul... ».</i> <i>-Axe 2 et 3 :Mission de référent numérique et culture</i>	-Axe1 : manque l'information documentation /le texte ne mentionne que l'EMI (réducteur) - Axe 1 :Pourquoi ne pas reprendre les termes (verbes) du référentiel 2013« Construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves » pour remplacer le verbe « contribuer » est trop flou et/ou restrictif. Il faut aussi faire apparaître le verbe « évaluer » qui st présent dans le référentiel. - Proposition « le professeur documentaliste intervient ... » -Pourquoi le notifier dans ce texte puisque nous pouvons l'être en tant que professeur ?
Ordre des axes			-Comme Pascal, je pense que axe 2 et 3 gagneraient à être inversé.Je souscris à la proposition faite.
Axe intégrateur (la mission « essentielle »)			Je souscris à la proposition de P. Duplessis
Place donnée au mandat pédagogique	1		L'axe 1 doit est plus développé et précis voir « pertinence des contenus »
Place donnée à la politique documentaire			Trop importante et ne doit pas intégrer la dimension pédagogique. Quid de notre liberté pédagogique dans ce carcan d la « poldoc »?
Présence du mot « enseigner »	2		
Usage de l'expression « maître d'œuvre »			Trop vague et/ou pas assez clair par rapport à la mission pédagogique. => « Il enseigne » ou « Il assure un enseignement ... »
Responsabilité du CDI		OK	
Assurer / contribuer	Domaine pédagogique	1	A préciser et changer les verbes qui décrivent notre mission
	Domaine gestionnaire		Détacher la mission pédagogique (enseigner) de la mission de gestionnaire
	Domaine		

	autre			
Initiative pédagogique	Intervention auprès des élèves			
	de manière directe ou indirecte			
Impression dominante	<p>Il faut mieux qualifier notre mission pédagogique (domaine de formation universitaire / expertise/ enseignement seul (idée de construction des séances, de progression, d'évaluation ...) ou en collaboration (travail au sein d'une équipe et travail en inter et trans disciplinarité). « Recalibrer » la politique documentaire (acquisition, gestion du fonds</p>			